

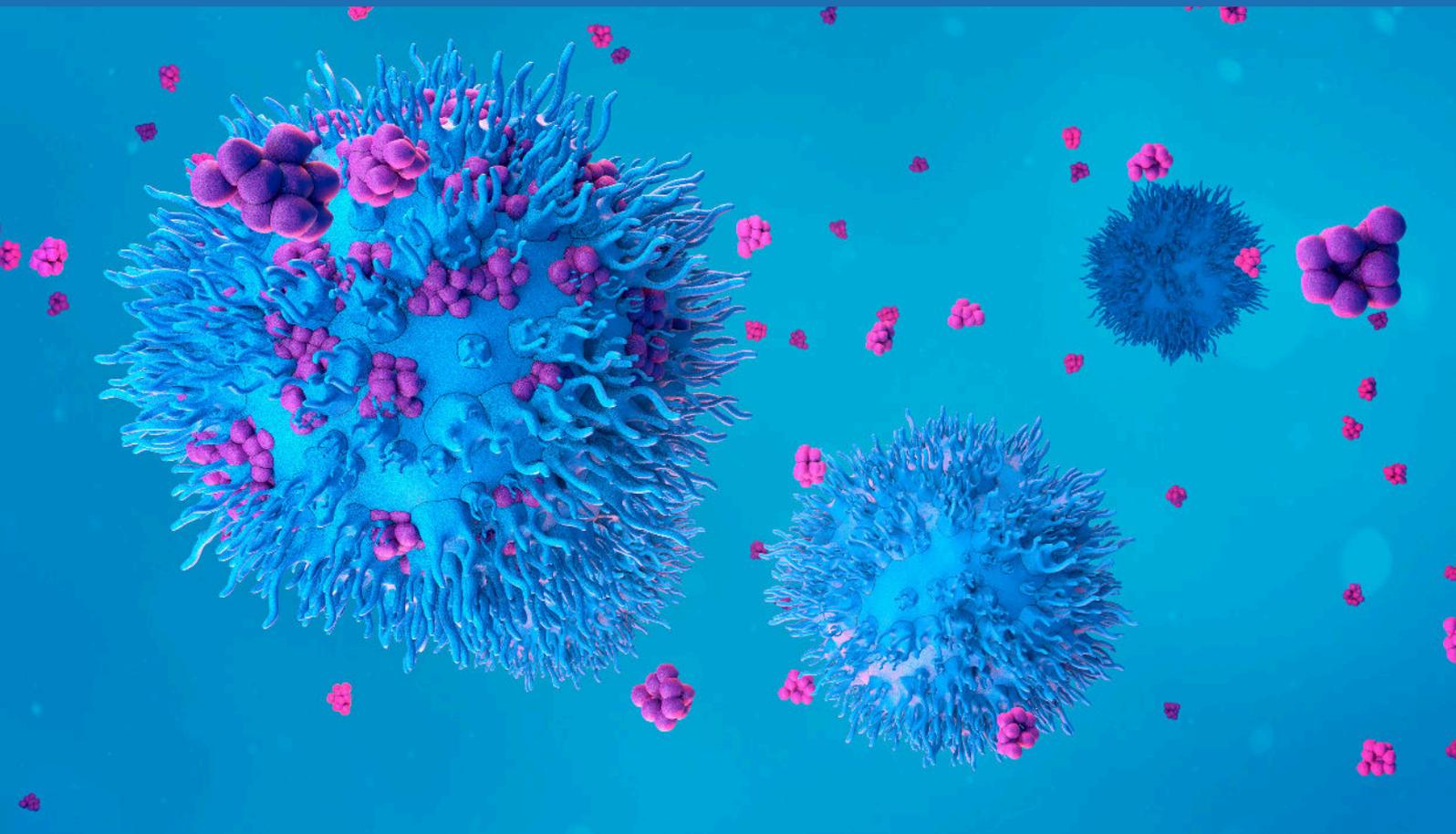
# FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIC : PHARMACIENS HOSPITALIERS, INTERNES



PRISE EN CHARGE DES CANCERS PAR LES MEDICAMENTS DE  
THERAPIES INNOVANTES – MTI : CONNAITRE LES COMPETENCES  
REQUISES POUR LES PHARMACIENS HOSPITALIERS

**JEUDI 20 NOVEMBRE 2025**

Lieu à confirmer, Lyon



Avec la collaboration de la Société Française de Pharmacie  
Oncologique



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE

## Contexte

Les Médicaments de Thérapie Innovante MTI sont des médicaments avec de nouveaux mécanismes d'actions qui sont commercialisés depuis seulement 5 ans. De nombreux principes actifs sont en cours de développement en hématologie comme en cancérologie. Dans la phase d'autorisation des premiers centres de traitement, leur mise en place a nécessité de nombreuses modifications des organisations existantes.

Actuellement les MTI sont des médicaments exclusivement prescrits /administrés dans les centres hospitaliers autorisés à gérer ces « médicaments à risque ». Ces autorisations sont accordées en fonction du type de médicaments et sont parfois restreintes à certains établissements. Les pharmaciens de ces centres ont aujourd'hui une certaine expertise. Ce sont donc les pharmaciens des établissements adresseurs (adresseur de patient au centre traitant) qu'il faut former aujourd'hui.

Les formations existantes sont des formations universitaires, spécifiques et qui nécessitent un engagement long (diplômes universitaires – DU) ou intégrées dans des DU de pharmacotechnie. Il n'existe pas de formation courte permettant d'approfondir des connaissances universitaires acquises lors des études de pharmacie ou des unités de formation de l'internat.

Les centres adresseurs doivent connaître l'organisation des centres de traitement. Cette formation doit concourir à l'amélioration des prises en charge des patients atteints d'hémopathie maligne ou de tumeur solide et recevant un traitement de type MTI.

## Objectifs

Les objectifs de la formation permettent d'appréhender l'ensemble des aspects pharmaceutiques de ces nouveaux médicaments qui nécessitent une organisation spécifique :

- Comprendre le contexte réglementaire : Décret, demande d'autorisation, limitation d'utilisation....
- Connaître les médicaments dans leurs indications en oncologie et en hématologie : panorama des médicaments commercialisés et ceux en développement et patients candidats
- Appréhender les locaux et équipements : présentations des recommandations et des évolutions des BPP sur les MTI
- Connaître les risques associés et mesures de prévention
- Retours des expériences françaises en insistant sur les différentes organisations

## Méthodes pédagogiques

Formation présentielle alternant apports théoriques et pratiques, évaluation individuelle de l'acquisition, remise d'un support de cours.

### Intervenants :

**Pr Catherine RIOUFOL**, Hospices Civils de Lyon

**Dr Véronique SCHWIERTZ**, Hospices Civils de Lyon

### Nombre de participants :

Minimum : 7, Maximum : 20

### Durée

1 jours de 9h à 17h00

### Lieu

A confirmer, Lyon

### Date limite d'inscription :

13 novembre 2025

### Frais d'inscription TTC : 720 €

Action DPC n° **99K72425012**

# Programme

---

## 1. Contexte réglementaire

- Décret MTI
- Demande d'autorisation, limitation d'utilisation, circuit pharmaceutique...
- Responsabilités dans le cadre de l'organisation de la production, de sous-traitance

## 2. Définition des moyens : locaux et équipements pour l'activité

- Recommandations et des évolutions des BPP sur les MTI
- Présentations de différentes organisations

## 3. Panorama des médicaments commercialisés et ceux en développement

- Médicaments commercialisés et/ou en AAP : pharmacologie et mécanisme d'action, circuit pharmaceutique..
- Médicaments en cours de développement pour comprendre comment les intégrer aux organisations existantes.

## 4. Risques associés et mesures de prévention

- Règles relatives à la sécurisation la manipulation des MTI (installations, locaux)

## 5. Retours des expériences françaises

- Stratégie d'analyse de risque demandée par les nouvelles Bonnes Pratiques de Préparation - BPP
- Outils proposés par les nouvelles BPP
- Dossiers de préparation

## 6. Mise en pratique

Contact et  
inscription

ONCOTASK- ONCOTEACH  
20-22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris  
[www.oncotask.fr](http://www.oncotask.fr)

Tel : 06 95 17 63 50 – [contact@oncotask.fr](mailto:contact@oncotask.fr)

Déclaration d'activité Organisme de Formation n°11756270575

